

Difficultés financières suite à un arrêt de travail



- Le salarié peut prétendre à une **aide financière exceptionnelle** pour venir **compenser une perte de salaire**. Elle est soumise à condition de ressources et étudiée en commission.
- Cette demande ne peut se faire en ligne, il faut être **accompagné par une assistante sociale** qui nous adressera une évaluation sociale.
- Plus d'infos sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Assuré Professionnel de santé Entreprise Qui sommes-nous ? Carrières Études et données Presse

Menu l'Assurance Maladie ameli.fr Rechercher Se connecter

Assuré > Droits et démarches > Difficultés d'accès aux droits et aux soins > Aides financières individuelles : les modalités pour en bénéficier

Aides financières individuelles : les modalités pour en bénéficier

Publié dans : [Difficultés d'accès aux droits et aux soins](#)

08 décembre 2023

[X](#) [f](#) [in](#) Copier le lien

Une situation matérielle rendue difficile par votre état de santé (maladie, maternité, accident du travail, handicap, invalidité) ? Si vous disposez de revenus modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider à faire face aux dépenses imprévues liées à cette situation.

[Tout déplier](#)

Quelles sont les aides possibles ?

Comment faire pour demander une aide ?